Avec le Pass Numérique de la CALL
vous bénéficiez jusqu'à 100 €*
pour vous former !

*Rendez-vous
dans votre mairie

pass-numerique.agglo-lenslievin.fr

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

#APTIC
LE PASS QUI RAPPROCHE LE CITOYEN DU NUMÉRIQUE

LE PASS NUMÉRIQUE

pour se simplifier la vie !

Maîtrisez vos démarches en ligne, sécurisez vos informations, communiquez avec vos proches...
Avec le Pass Numérique, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et votre commune vous rapprochent du numérique et vous accompagnent dans votre autonomie.

SYLVAIN ROBERT
PRÉSIDENT DE LA CALL

BUREAUTIQUE
REDIGER ET ECHANGER DES COURRIELS ...

INTERNET
SURFER ET RECHERCHER EN TOUTE SÉCURITÉ ...

DÉMARCHE EN LIGNE
ENVOYER UN CV, COMMANDER EN LIGNE ...

un parcours en 4 étapes

1

Prenez rendez-vous dans votre mairie !

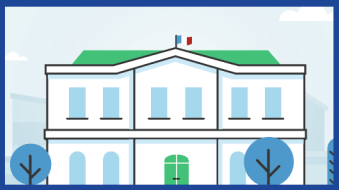

Dans votre mairie, prenez rendez-vous avec un agent ou un élu référent Pass Numérique. La demande de rendez-vous peut se faire aussi par téléphone.

2

Evaluation de vos compétences et de vos besoins en formation.

Pendant l'échange avec votre référent mairie, un diagnostic est réalisé sur vos compétences numériques. Votre besoin en accompagnement numérique est alors établi.
Le chéquier Pass Numérique vous est alors délivré . Un rendez-vous est alors proposé avec le formateur qualifié APTIC.

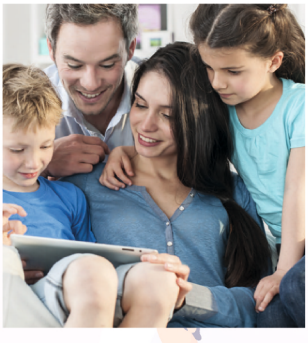

Les formateurs “Pass Numérique” vont **vous donner le sourire.**

Chacun est confronté à différents degrés au stress de ne pas pouvoir utiliser correctement les outils numériques. De plus en plus indispensables, ils font partie de notre quotidien; pour envoyer un cv, communiquer avec ses enfants ou petits-enfants, prendre rendez-vous chez le médecin, s’inscrire dans un club de sport ... Le pass numérique a été créé pour vous et vos formateurs vont vous aider à gagner en autonomie. Pour en savoir plus, prenez rendez-vous en mairie !

3

Votre formation en numérique et bureautique peut débuter.

Des formateurs agréés par la CALL et labellisés APTIC, l’organisme garant du dispositif Pass Numérique, vous forment selon vos besoins au plus près de chez vous.

4

Profitez enfin de toutes les possibilités du numérique !

Désormais, vous êtes autonome pour une utilisation quotidienne des outils numériques. Répondre à une offre d’emploi, déclarer des informations, communiquer avec vos proches ... désormais cela n’a plus de secret pour vous.

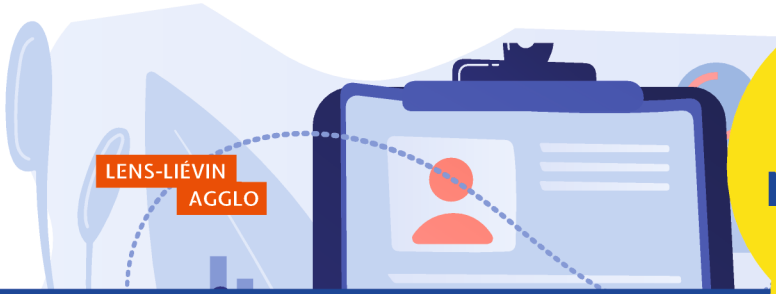

LENS-LIÉVIN AGGLO

PASS Numérique

pour se simplifier la vie

Qui peut bénéficier du pass numérique ?

Le Pass Numérique est accessible à toute personne majeure résidant dans l'agglomération de Lens-Liévin, peu familière des nouvelles technologies et souhaitant développer ses savoirs numériques. Les 36 communes membres de la CALL adhérent au dispositif.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un chéquier de 10 chèques d'une valeur unitaire de 10€. Les usagers peuvent se rendre dans des lieux qualifiés Pass Numérique et bénéficier d'un parcours de montée en compétences vers plus d'autonomie numérique auprès d'un médiateur numérique.

Où se déroulent les formations ?

Les formations ont lieu dans des structures locales labellisées par la CALL et APTIC, l'organisme garant du dispositif Pass Numérique.
Cette labellisation engage les structures de formation locales à utiliser des méthodes pédagogiques communes et à respecter notamment la vie privée des usagers.
Retrouvez la liste complète des espaces de formation sur **pass-numerique.agglo-lenslievin.fr** ou lors de votre rendez-vous dans votre mairie.

Conception et Réalisation #2020 : DirCom CALL / Photographie et Illustration : Adobe Image

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

#APTIC LE PASS QUI RAPPROCHE LE CITOYEN DU NUMÉRIQUE

l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FFDER
Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES